

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Strategie-europeenne-pour-l-enseignement-et-la-formation-professionnels>



école & société

Stratégie européenne pour l'enseignement et la formation professionnels

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 14 juin 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Afin de renforcer la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) mais aussi pour lutter contre le chômage des jeunes, un certain nombre d'actions et d'instruments ont été proposés par la Commission européenne.

On peut citer Europass, le cadre européen des certifications (CEC), le système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) et le cadre européen de référence pour la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ).

Si la politique en matière d'EFP n'est pas une compétence de l'UE, mais de ses Etats membres, l'UE met en oeuvre des politiques de soutien. A ce titre, les décisions sont généralement prises sous la forme de recommandations. Si celles-ci ne sont pas juridiquement contraignantes, elles exercent toutefois une certaine autorité.

Ainsi les objectifs à atteindre en matière d'ET (éducation and training) à l'horizon 2020 ont été adoptés en 2009 dans l'ensemble de l'UE. On distingue quatre objectifs stratégiques communs :

- la formation tout au long de la vie et la mobilité doivent devenir une réalité ;
- la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation doivent être améliorées ;
- l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active doivent être favorisées ;
- la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, doivent être encouragés à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

Plusieurs critères et indicateurs ont été arrêtés. Sur cette base, les États membres définissent leur programme d'action nationale.

Depuis, les recommandations spécifiques à chaque pays du semestre européen suggèrent des possibilités d'affectation des ressources budgétaires nationales afin d'atteindre les objectifs d'éducation de l'ET2020.

Afin d'affiner les objectifs à la lumière de la crise économique, des attaques terroristes, du radicalisme croissant, 6 nouveaux domaines d'actions prioritaires ont été adoptés en novembre 2015 :

1. connaissances, qualifications et compétences pertinentes axées sur les acquis d'apprentissage
2. éducation inclusive, égalité, équité, promotion des compétences civiques
3. éducation et formation ouvertes et innovantes (transition numérique)
4. soutien appuyé aux enseignants, formateurs, responsables d'établissement et aux autres membres du personnel éducatif
5. transparence et reconnaissance des compétences et des qualifications pour faciliter l'apprentissage et la mobilité
6. investissement durables, qualité et efficacité des systèmes d'enseignement et de formation.

Par ailleurs en juin 2015, les pays de l'UE et la Commission européenne, oeuvrant en coopération avec la présidence lettone et les partenaires sociaux transsectoriels, ont convenus pour 2015-2020 les principes suivants :

Conclusions de Riga

- Promouvoir l'apprentissage et les formations en alternance avec la participation active des partenaires sociaux
- Faire évoluer les mécanismes d'assurance qualité dans l'EFP conformément aux recommandations du CERAQ et établir des liens entre les systèmes de formation initiale et continue
- Améliorer l'accès aux certifications pour tous grâce à des systèmes plus souples et perméables
- Renforcer la place des compétences
- Mettre en place des approches systémiques et améliorer l'accès à la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, formateurs et tuteurs de l'EFP, que ce soit en milieu scolaire ou professionnel.

Présentes dans les instances syndicales européennes, l'Unsa et sa fédération l'Unsa-Éducation ont joué pleinement leur rôle en proposant des pistes pour améliorer et garantir la qualité des enseignements et formations professionnels.